







ERNEST BOURDIN, Editeur de Manon Lescaut, des Mille et Une Nuits, du Diable Boiteux, du Voyage en Russie de M. de Demidoff, du Voyage en Italie de M. J. Janin, des Contes de La Fontaine, etc., rue de Seine St Germ., 51;

30 CENTIMES VOYAGE SENTIMENTAL TÉLÉMAQUE ILLUSTRÉ 30 CENTIMES

En vente les VINGT premières livraisons du MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE, édition illustrée de 500 dessins par CHARLET.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ROUEN.

Le conseil d'administration est prêt à recevoir les soumissions pour la construction : 1° D'un pont de six arches, sur la Seine, au Manoir, département de l'Eure ; 2° De deux ponts de cinq arches, sur la Seine, à Oissel, département de la Seine-Inférieure.

DE LA MONARCHIE FRANÇAISE, OU L'AGONIE DE LA FRANCE.

Par M. le marquis de VILLENEUVE. — Deuxième édition. — Trois volumes in-8°. Prix : 18 francs, et par la poste, franco, 23 fr.

TRAITE DE LA CONTREFACON EN TOUS GENRES, ET DE SA POURSUITE EN JUSTICE.

Comprenant tout ce qui concerne : les OEuvres Littéraires, Dramatiques, Musicales, etc. — La Peinture (Dessin, Gravures, Sculptures), les Dessins de Fabrique (Broderies, Ornements, Meubles, Soieries, Toiles peintes, Indiennes, Tapis, Papiers peints, etc., etc.).

PAPIER FEUILLES DE ROSES.

Qui veut suivre les caprices de la mode ne peut aujourd'hui faire sa correspondance sur d'autres papiers. Il se trouve à la papeterie MARION, cité Bergère, 14, maison bien connue pour l'importante spécialité des papiers à lettres de toutes sortes et pour la collection variée d'estampilles qu'elle possède.

PUBLICATIONS LÉGALES.

Sociétés commerciales. Etude de M. Callou, avoué à Paris, boulevard Saint-Denis, 22 bis. D'un acte sous seings privés, en date à Paris du 28 mai 1841, enregistré le 1er juin suivant, folio 23, recto, case 6, aux droits de 7 francs 70 cent., par Levertier, il appert qu'il a été formé une société en nom collectif entre M. François GERMINET, négociant, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, 191, d'une part ; Et M. Léon DENONVILLIERS, commis chez M. Germinet, même demeure, d'autre part.

res années, sur la demande de l'un des associés, à la charge d'en prévenir les co-associés six mois à l'avance. Elle sera également dissoute par le décès de l'un des gérans. Le siège de la société est à Paris et la raison sociale sera BAPST frères. Le montant de la commandite est de 210,000 francs. MM. Constant et Charles Bapst sont gérans de la société, ils ont tous deux la signature sociale. Pour faire mentionner ledit acte de société partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés. Pour extrait : Signé BAPST (Constant).

Etude de M. Ad. Chevalier, avoué à Paris, rue de la Michodière, 13. Vente sur licitation entre majeurs et mineurs en l'audience des criées du Tribunal de première instance de la Seine, d'une MAISON, sise à Paris, rue Grange-aux-Belles, 18, 5° arrondissement ; Adjudication définitive, le 30 juin 1841 ; Mise à prix : 45,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. Ad. Chevalier, poursuivant dépositaire des titres de propriété et d'une copie du cahier des charges, demeurant à Paris, rue de la Michodière, 13 ; 2° A M. Estienne, avoué colicitant, demeurant à Paris, rue des Pyramides, 3 ; 3° A M. Gondoin, notaire à Paris, y demeurant, rue de Choiseul, 11.

Etude de M. Ad. Chevalier, avoué à Paris, rue de la Michodière, 13. Vente sur licitation entre majeurs et mineurs en l'audience des criées du Tribunal de première instance de la Seine, d'une MAISON, sise à Paris, rue Grange-aux-Belles, 18, 5° arrondissement ; Adjudication définitive, le 30 juin 1841 ; Mise à prix : 45,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. Ad. Chevalier, poursuivant dépositaire des titres de propriété et d'une copie du cahier des charges, demeurant à Paris, rue de la Michodière, 13 ; 2° A M. Estienne, avoué colicitant, demeurant à Paris, rue des Pyramides, 3 ; 3° A M. Gondoin, notaire à Paris, y demeurant, rue de Choiseul, 11.

Etude de M. Glandaz, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87. Adjudication préparatoire, le mercredi 23 juin 1841, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, séant au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de la première chambre. D'une jolie MAISON de campagne avec beau jardin dessiné en partie à l'anglaise avec pièce d'eau, contenant 2 hectares 10 ares 20 centiares, écuries et remises et autres dépendances, le tout clos de murs et situé à Maffliers, canton d'Ecouen, arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), six lieues de Paris. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. Glandaz, avoué, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87 ; 2° A M. Foucher, notaire, demeurant à Paris, rue Poissonnière, 5, et à Maffliers, sur les lieux. La voiture qui conduit à Maffliers même par tous les jours à 3 heures de Paris, carré St-Martin, impasse de la Planchette, et de Maffliers à Paris à 7 heures du matin.

Etude de M. Glandaz, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87. Adjudication préparatoire, le mercredi 23 juin 1841, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, séant au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de la première chambre. D'une jolie MAISON de campagne avec beau jardin dessiné en partie à l'anglaise avec pièce d'eau, contenant 2 hectares 10 ares 20 centiares, écuries et remises et autres dépendances, le tout clos de murs et situé à Maffliers, canton d'Ecouen, arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), six lieues de Paris. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. Glandaz, avoué, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87 ; 2° A M. Foucher, notaire, demeurant à Paris, rue Poissonnière, 5, et à Maffliers, sur les lieux. La voiture qui conduit à Maffliers même par tous les jours à 3 heures de Paris, carré St-Martin, impasse de la Planchette, et de Maffliers à Paris à 7 heures du matin.